



Rapport annuel 2015

Sommaire

1. Carte Blanche du Président:	2
2. Carte Blanche du Vice-président: Bricoler soi-même également la sécurité sociale?	4
3. Manifestations de l'ASPS en 2015.....	6
3.1 Court, long, permanent: Analyses et réponses au sujet du soutien de longue durée.....	6
3.2 «Existe-t-il un Etat social suisse?».....	6
3.3 Palliative Care en gériatrie – éléments clés d'un approvisionnement optimal.....	7
3.4 Réforme des prestations complémentaires à l'AVS/AI: Comment conjuguer les besoins des personnes concernées et la pression exercée sur les budgets publics	7
4. Dictionnaire de politique sociale.....	8
5. Publication au sujet de l'Etat d'investissement social	8
6. Information.....	8
6.1 Site web.....	8
6.2 Lettres aux membres et newsletters	8
7. Organisation	8
7.1 Comité.....	8
7.2 Secrétariat général.....	10
7.3 Effectif des membres	10

1. Carte Blanche du Président: L'approche par les capacités: une boussole pour l'action publique

La politique sociale est actuellement au cœur de nombreux débats concernant sa pertinence. Certains dénoncent son coût excessif et sa tendance à promouvoir la dépendance des bénéficiaires vis-à-vis des prestations sociales, ils prônent alors le démantèlement de la politique sociale ou, plus modestement, le recalibrage des prestations offertes. D'autres veulent la réorienter vers l'activation des bénéficiaires et leur réinsertion professionnelle, au besoin dans des emplois de mauvaise qualité, ce qui permettrait à la fois de réduire les coûts et de favoriser l'autonomie des personnes. Cette deuxième option fait l'impasse sur la question de la qualité de l'emploi, oubliant par là même qu'un emploi mal payé, dans des conditions précaires ou encore soumis à une pression forte à la productivité, peut être la cause des problèmes sociaux auxquels la politique sociale est censée répondre. Le remède, l'emploi à tout prix, reviendrait alors à exacerber la cause de ces difficultés, entraînant les bénéficiaires dans une spirale de précarisation. A mes yeux, ces deux voies apparaissent insatisfaisantes. La politique sociale est donc à la recherche d'une boussole qui oriente son action et fonde sa légitimité. Je suggère que l'approche par les capacités développée par l'économiste Amartya Sen, qu'on a parfois appelé le Prix Nobel des pauvres, peut jouer ce rôle de boussole pour les politiques sociales contemporaines.

Dans la perspective d'Amartya Sen, les capacités sont définies comme « les libertés réelles qu'une personne a de mener une vie qu'elle a des raisons de valoriser ». Cette définition complexe repose sur deux notions dont la combinaison se présente comme la condition *sine qua non* du développement des capacités des bénéficiaires des politiques sociales. La première notion « liberté réelle » se rapporte au pouvoir d'agir des personnes, aux moyens qui doivent leur être donnés pour qu'elles puissent réellement choisir une vie qui a de la valeur à leurs yeux. La deuxième, « raison de valoriser », insiste sur la centralité du choix libre et raisonnable pour le développement des capacités: les bénéficiaires de prestations sociales ne sont pas simplement des récipiendaires passifs, mais aussi des acteurs susceptibles d'exprimer des jugements de valeur; à ce titre, ils doivent également être auteurs des politiques et interventions sociales qui les concernent.

Sen oppose la «liberté réelle» à la liberté formelle dénoncée dans les écrits de Marx. Il s'agit non pas d'une liberté sur le papier qui serait par exemple inscrite dans la constitution, mais d'une liberté réelle, ancrée dans la vie concrète des bénéficiaires des politiques sociales. Ceux-ci doivent donc avoir réellement le choix de l'existence qu'ils mènent, ce qui implique que les moyens de ce choix leur soient donnés. La concrétisation de cette liberté réelle requiert qu'un certain nombre de conditions soient réunies. Tout d'abord, l'accès à des ressources financières adéquates doit être garanti ; à défaut, la personne pourrait se retrouver contrainte d'accepter un emploi qui n'aurait aucune valeur à ses yeux mais qui serait une nécessité pour subvenir à ses besoins. La redistribution financière, qui constitue le cœur des politiques sociales, est donc indispensable au développement des capacités des bénéficiaires. Mais elle ne suffit pas. Il importe aussi de développer leur pouvoir d'agir et leur employabilité, par exemple à travers des formations visant l'acquisition d'habiletés et compétences qui les équiperont pour les métiers auxquels ils aspirent. Il convient également d'agir sur le contexte et de veiller à ce que les bénéficiaires de prestations sociales puissent trouver leur place sur le marché du travail et plus généralement dans la société. A défaut, nous serions en présence de personnes dont l'employabilité aurait été améliorée mais dont personne ne voudrait. Au total, sur ce versant de la « liberté réelle », la concrétisation des libertés réelles requiert une action sur le triple plan des ressources (pour donner la possibilité de refuser un emploi de mauvaise qualité), des individus (pour les équiper en termes de compétences et qualifications) et des contextes sociaux (pour veiller à la présence d'opportunités d'intégration sociale et professionnelle qui soient à la fois en quantité et qualité suffisantes et accessibles aux personnes concernées). Qu'un de ces trois plans fasse défaut et le développement des capacités sera entravé.

Au travers de la notion de «raison de valoriser», l'accent est mis sur l'implication des personnes dans la définition et la mise en œuvre des politiques sociales. Leurs préférences et aspirations doivent être prises au sérieux, lorsqu'il s'agit de définir le contenu d'une intervention sociale ou de proposer un emploi. Cette perspective se situe à l'opposé des formes de paternalisme qui voient les concepteurs de la politique sociale ou celles et ceux qui la mettent en œuvre décider à la place des bénéficiaires, souvent au nom de très bonnes intentions. Dans le cadre des capacités, la personne est partie prenante des politiques sociales, elle co-construit, au moins dans une certaine mesure, le contenu des interventions sociales, le rythme auquel elles se déploient, les objectifs qu'elles poursuivent. Face à une proposition d'intervention sociale, elle devrait donc être en mesure de recourir aux trois options suivantes : faire défection à un coût qui soit supportable (donc refuser ce qu'on lui propose sans encourir de pénalités excessives), élever sa voix et négocier le contenu de l'intervention ou encore accepter ce qui lui est proposé, mais non pas par résignation ou de guerre lasse, mais par conviction que la proposition qui est faite a de la valeur pour elle. Cette insistance sur le fait que la personne « valorise » la politique sociale exige de sortir de l'ornière du paternalisme et de sa supposée bienveillance, pour accepter d'entrer dans des solutions co-construites, non connues à l'avance, et plus respectueuses des aspirations des personnes.

Une telle conception semble ouvrir la porte à un individualisme effréné : toutes les préférences seraient alors légitimes et devraient être également soutenues par l'action publique ? Amartya Sen se garde bien d'une telle conclusion et précise que le développement des capacités ne coïncide pas avec la reconnaissance et le soutien de toutes les préférences, mais uniquement de celles que la personne a « des raisons » de valoriser. Chez Sen, le critère de la rationalité, ou plutôt de la raisonnable, découle du débat public (ce n'est donc ni l'intervenant sociosanitaire, ni le bénéficiaire qui décident seuls de la raisonnable d'une préférence) ; en d'autres termes, ce ne sont que les préférences qui passent le test d'un débat public argumenté qui doivent être soutenues par les politiques sociales. Certaines préférences trop coûteuses, d'autres trop peu ambitieuses (qui reflètent une résignation des personnes aux conditions de vie insatisfaisantes dans lesquelles elles se trouvent réduites) pourront être remises en question en raison de leur caractère déraisonnable : la politique sociale ne va ainsi pas soutenir le désir d'une personne de devenir astronaute ou chanteur d'opéra, mais elle ne va non plus pas accepter qu'une personne douée se résigne à exercer un métier qu'elle ne valorise pas.

L'approche par les capacités repose ainsi sur la conjonction d'une action extensive en matière de pouvoir d'agir des personnes ET de la reconnaissance de leur liberté raisonnable de choix. Par contraste, des approches qui ne mettraient l'accent que sur l'une de ces deux dimensions seraient soit paternalistes (on donne beaucoup de moyens, mais on ne laisse pas de liberté dans la manière de les utiliser) soit formalistes (on laisse une grande liberté, mais on ne donne pas les moyens de cette liberté). Il me semble que de telles approches ne reconnaîtraient que très imparfaitement la dignité des bénéficiaires des politiques sociales. Au contraire, l'approche par les capacités suggère une voie alternative qui mettrait la politique sociale au service de la dignité reconnue de ces personnes.

Jean-Michel Bonvin, Président

2. Carte Blanche du Vice-président: Bricoler soi-même également la sécurité sociale?

A la fin du XIXème siècle, l'Américain Frederick Taylor nous a fait don du taylorisme, du management scientifique basé sur une division extrême du travail. Davantage encore que le corporatisme du Moyen-âge, l'idée de la division du travail a marqué la production industrielle. La boulangère fait du pain, le boucher abat des bêtes, le médecin guérit et le curé bénit. Et tout le monde peut faire confiance aux autres qu'ils accomplissent leur tâche de manière professionnelle en leur âme et conscience.

Aujourd'hui, nous faisons l'expérience que des roues tournent également en arrière. Les amateurs au pouvoir! Nous toutes et tous ne sommes pas devenus un Dieu aux bras multiples, mais des êtres humains aux mains multiples. Nos besoins de consommateurs se fondent et se mélangent aux exigences vis-à-vis des producteurs. ‚prosumer‘, tel est le terme anglais désignant l'amalgame entre ‚producer‘ et ‚consumer‘.

Au fond, nous exerçons notre métier de comptable, de menuisier, de chauffeur de bus, de juriste ou d'enseignante. Mais nous sommes toutes et tous condamnés à la multifonctionnalité. Tous les mois, je me fais banquier en effectuant moi-même mes transactions financières. Je suis devenu une agence de voyages en passant des heures devant mon ordinateur pour comparer sur internet ce qui n'est pas comparable. Grâce à IKEA, je suis devenu monteur de meubles. Je suis mon employé de commerce de détail en scannant moi-même mes pâtes que je paie immédiatement avec ma carte de crédit. Je suis devenu un informaticien qui espère que ‚plug and play‘ ne se transformera pas en ‚plug and pray‘. A l'aide d'un ‚car configurator‘, je confectionne moi-même ma nouvelle voiture – chaque détail est modifiable. Et aujourd'hui, je suis même mon conseiller en mode qui hurle de bonheur en recevant la livraison de Zalando et qui retourne la camelote illico.

Pour l'homme grisonnant que je suis, cette mutation est reconnaissable. Pour les plus jeunes, elle ne l'est déjà plus. Le premier mot que notre fille a prononcé a été: „moi-même!“. Et voilà ce que cela lui a rapporté: aujourd'hui, elle peut acheter elle-même des billets de train à l'écran ‚touch screen‘ en espérant que les innombrables chiffres sur le billet correspondent effectivement à son itinéraire. Ses billets de concert, elle peut les choisir, réserver, imprimer et conserver elle-même. Elle peut se choisir elle-même une maladie sur internet et, en patiente adulte, confronter le médecin à son propre diagnostic. Elle est indépendante des horaires d'ouverture des commerces et peut commander des t-shirts 24 heures sur 24. Et sans doute dégoter des aubaines. La liberté et la réduction des frais séduisent. La mégatendance sociétale de l'individualisation se reflète donc définitivement dans l'univers de la consommation.

Ce changement apporte des reports importants. Car faire soi-même veut également dire être responsable soi-même. Le ‚prosumer‘ porte non seulement le risque financier, mais également le risque d'un transfert d'argent incorrect, d'une réservation de voyage erronée, d'un faux montage et d'un mauvais fonctionnement. Le travail d'assistance, générateur de valeur, des employées du commerce de détail, des employés des chemins de fer et des banquiers est de plus en plus souvent considéré comme un travail auxiliaire coûteux. Ainsi, la société de services moderne supprime elle-même des emplois de services.

Celles et ceux qui pensent que cela n'est possible que dans le domaine de l'économie privée se trompent. Quand taxerai-je ma propre déclaration d'impôts? Quand fixerai-je le montant de ma propre rente invalidité? Quand pourrai-je tester moi-même mon diplôme de formation? Et quand serai-je mon propre agent de police, avocat ou juge? L'évolution vers le ‚prosumer‘ progressera également dans les tâches étatiques et paraétatiques. Le e-business deviendra e-government. Là encore, on assistera à un déplacement de travail à risque élevé vers le consommateur et à des économies de coûts grâce à une réduction du personnel dans les pouvoirs publics. Ceci selon la devise: le travail administratif, laborieux et à risque élevé peut

être fait par le prosumer lui-même, le bref acte souverain reste réservé à l'Etat. C'est ça aussi, un ‚Etat léger‘. Dans le domaine de l'e-government, les dynamiques Etats nordiques et parmi eux notamment les petits Etats baltiques ont une belle longueur d'avance sur nous.

„Rien n'est permanent sauf le changement“, a dit Héraclite d'Ephèse il y a 2500 ans. Mais tout ce qui est nouveaux n'est pas forcément meilleur. Et surtout pas pour tout le monde. C'est notamment face aux questions complexes que de nombreuses personnes sont dépassées. Les institutions de la sécurité sociale seraient dès lors bien conseillées de n'évoluer pas uniquement en direction du ‚numérique‘, mais de continuer à mettre à disposition des points de contact – non, des personnes de contact! – gratuits, faciles d'accès, à proximité et personnels. En investissant uniquement dans le moloch numérique, on perd la confiance de la société.

Andreas Dummermuth, Vice-président

3. Manifestations de l'ASPS en 2015

3.1 Court, long, permanent: Analyses et réponses au sujet du soutien de longue durée

Bienne, 11.03.2015, Journée nationale CSIAS en collaboration avec l'Artias et l'Association Suisse de Politique Sociale (ASPS)

Les êtres humains qui ne sont pas en mesure de subvenir eux-mêmes à leurs besoins à long terme existent depuis toujours. Mais les réponses de la société et de l'Etat social ont changé au fil du temps, comme l'historienne Sonja Matter l'a montré dans son intervention finale. L'analyse de la situation présentée par Michel Nicolet, directeur de l'Action sociale de l'Hospice Général de Genève a fait ressortir que dans près d'un tiers des cas courants, les bénéficiaires ont besoin d'être soutenus par l'aide sociale depuis plus de cinq ans. Karsten Paul de la chaire de psychologie économique et sociale de l'université Erlangen de Nuremberg a mis en évidence qu'une santé psychique atteinte entraîne souvent le chômage. Mais il a également montré que le mécanisme inverse opère au moins tout aussi fortement.

L'analyse de la situation a été suivie par un regard vers l'avenir, sur les évolutions et les chances sur le marché du travail. Aymo Brunetti de l'université de Berlin a parlé de la nécessité d'augmenter tendanciellement les emplois pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Et Madame Marimée Montalbetti du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation a montré la manière dont les offres de formation faciles d'accès peuvent contribuer à réduire le soutien de longue durée. Nicolas Galladé et Antoinette De Weck, responsables du département des affaires sociales de leur ville respective, ont discuté des défis et des réponses de la politique.

Les ateliers enfin ont proposé un cadre d'une analyse approfondie de la problématique ainsi que d'une discussion et d'un développement d'approches de solutions de la part de l'aide sociale, de l'économie et de l'Etat social en réponse à la problématique du nombre croissant de bénéficiaires de longue durée. La forte participation (255 personnes) a témoigné de la brûlante actualité du sujet.

3.2 «Existe-t-il un Etat social suisse?»

Fribourg, 21 octobre 2015, Table Ronde organisée dans le cadre de la série de manifestations « La Suisse existe, la Suisse n'existe pas », initiée par l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH) par l'ASSP et la Société suisse de sociologie (SSS).

Cet événement a rassemblé quatre orateurs prestigieux : Stéphane Rossini (président du Conseil national et professeur-chercheur en sciences sociales), Giuliano Bonoli (professeur à l'IDHEAP de l'Université de Lausanne), Jean-Nat Karakash (Conseiller d'Etat neuchâtelois en charge des affaires sociales), Heidi Stutz (responsable des secteurs Politique familiale et égalité entre hommes et femmes, BASS, Bern).

Les discussions ont notamment tourné autour des questions suivantes : Dans quelle mesure les Romands et les Suisses alémaniques ont-ils une conception différente de l'Etat social et de la solidarité en Suisse ? Comment expliquer ces différences ? Faut-il s'en préoccuper ou est-ce une situation normale dans un Etat fédéral ? Comment ces différences se déclinent-elles dans les différents domaines des politiques sociales (santé, chômage, politiques familiales, politiques fiscales, etc.) ?

Les différentes interventions ont notamment souligné la capacité du modèle suisse à faire coexister des positions très diverses en matière de relation des citoyens avec l'Etat et de conception de la citoyenneté et de la responsabilité individuelle. Cette diversité a été interprétée comme un phénomène non préoccupant, à condition toutefois qu'elle n'aboutisse pas à remettre en question les droits fondamentaux. A aussi été soulignée la difficulté à faire adopter des réformes ambitieuses dans un tel contexte. Le public, très peu nombreux malheureusement (25 personnes dans l'audience), a activement participé aux discussions et unanimement souligné la qualité des débats.

3.3 Palliative Care en gériatrie – éléments clés d'un approvisionnement optimal

Zurich, 19 septembre 2015, Forum organisé par le département de la santé et de l'environnement de la Ville de Zurich et par l'hôpital Waid en collaboration avec l'ASPS et palliative zh+sh.

La sujet de la rencontre «Palliative Care en gériatrie. Eléments clés d'un approvisionnement optimal» a réuni plus de 240 professionnel/les et collaborateurs/trices du système de la santé, de l'administration et de la recherche qui ont discuté de l'état de l'approvisionnement en Suisse et dans le canton de Zurich ainsi que des défis à maîtriser pour permettre aux patientes et patients de vivre une fin de vie sans douleurs et dans la dignité avec leurs proches.

Des interventions professionnelles dans la perspective de la médecine palliative et de l'association professionnelle palliative.ch, de la science des soins, du financement, des médecins avec cabinet et de la planification des interventions d'urgence, de l'évolution internationale, de l'éthique et de la théologie ont alterné avec des aperçus de la mise en place au quotidien. L'ASPS a pu fournir une contribution au financement et à l'importance des soins palliatifs sur le plan de la politique de la santé.

3.4 Réforme des prestations complémentaires à l'AVS/AI: Comment conjuguer les besoins des personnes concernées et la pression exercée sur les budgets publics

Berne, 28 octobre, Congrès annuel de l'ASPS en collaboration avec l'ASSH, la Berner Fachhochschule (BFH), la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), la Haute Ecole de Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et la Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften (ZHAW).

La couverture du minimum vital et avec elle la lutte contre la pauvreté des personnes âgées et handicapées est une priorité de la politique sociale suisse. Mais seules les prestations complémentaires (PC) créés dans les années 1960 en faveur des bénéficiaires de rentes AVS et AI ont permis d'atteindre cet objectif, comme Uwe Koch, professeur à la ZHAW l'a montré. Carlo Knöpfel, professeur à la FHNW s'est intéressé dans son intervention aux causes de l'augmentation des coûts dans les PC. Christiane Jaquet-Berger, ancienne Conseillère nationale PdT, membre du Comité de l'Association de défense et de détente des retraité/es (AVIVO) a présenté la manière dont les personnes concernées vivent actuellement des PC et Peter Gomm, Conseiller d'Etat de Soleure et Président de la CDAS, a analysé la situation actuelle du point de vue des cantons et il a présenté les mesures de réforme nécessaires aux yeux de ceux-ci.

L'après-midi a été consacré aux réformes. Quatre ateliers destinés à différents domaines ont permis de discuter des propositions de réformes. Ensuite, les deux points les plus centraux de chaque atelier ont été présentés à l'assemblée plénière. L'atelier no 1 s'est intéressé à la question comment améliorer la protection contre la pauvreté dans la vieillesse. L'atelier no 2 a

thématisé les coûts des soins et les possibles mesures d'amélioration dans ce domaine. L'atelier no 3 a discuté l'analyse du système réalisée par l'université de Lucerne sur mandat de l'Union patronale. Et l'atelier no 4 enfin s'est posé la question pourquoi 40% des bénéficiaires d'une rente AI ont besoin de PC et comment réduire cette proportion.

Avec quelque 120 participant/es et intervenant/es, le Congrès a connu une excellente fréquentation et il s'est tenu à guichets fermés. Un grand succès pour l'ASPS.

4. Dictionnaire de politique sociale

La réédition du dictionnaire de politique sociale se prépare en collaboration avec LIVES (Pôle de recherche national) et la HES-SO. Le travail conceptuel a pu être achevé en 2014. Dans le courant de l'année 2015, les groupes d'experts ont été constitués, la liste des concepts/titres/articles a été établie et les instructions aux auteur/es ont été mises à disposition. Par ailleurs, une liste des auteur/es a été établie. Début 2016, on demandera à ceux-ci officiellement s'ils acceptent de rédiger l'article respectif.

5. Publication au sujet de l'Etat d'investissement social

Après six ans de préparation, cette publication avec des contributions entre autres de Gosta Esping-Andersen, Giuliano Bonoli, Eva Nadai, Claudia Kaufmann, Hans-Uwe Otto et Jean-Pierre Tabin pourra être publié au cours de l'année 2016.

6. Information

6.1 Site web

La site web a été actualisé et mis à jour en permanence.

6.2 Lettres aux membres et newsletters

L'ASPS informe ses membres et d'autres personnes intéressées régulièrement sur des manifestations et des publications au moyen de lettres aux membres et de newsletters électroniques avec lien sur le site web. En 2015, une lettre aux membres et quatre newsletters en français et en allemand ont été envoyées.

7. Organisation

7.1 Comité

La Comité de l'ASPS travaille à titre bénévole. Avec beaucoup de dévouement et d'idéalisme, les membres du Comité s'engagent pour pouvoir proposer chaque année un programme stimulant et varié.

Lors de l'Assemblée générale de septembre 2014, Martin Kaiser (Union patronale) et Jean-Pierre Fragnière (professeur émérite) ont quitté le Comité. Avec Olivier Sandoz de la Fédération Romande des Entrepreneurs (FER) et Martin Wild de la BFH, Travail Social, deux successeurs compétents ont rejoint le Comité.

Lors de l'Assemblée générale 2015, Martin Kuert de TravailSuisse a donné sa démission du Comité. Le Comité le remercie vivement de son travail accompli pour l'ASPS. Martin Kuert n'est

pas remplacé pour l'instant. Avec Doris Bianchi, les syndicats sont d'ores et déjà bien représentés.

Nom/prénom	Fonction et activité
Bonvin Jean-Michel (Président)	Professeur HES-SO, Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne
Dummermuth Andreas (Vice-président)	Directeur Ausgleichskasse Schwyz, Schwyz
Beuchat Stéphane	Co-secrétaire général Avenir Social
Bianchi Doris	Adjointe du premier secrétaire de l'Union syndicale suisse
Hugentobler Valérie	Professeure, HES-SO, Ecole d'études sociales et pédagogiques, Lausanne
Knöpfel Carlo	Professeur, FHNW - Hochschule für Soziale Arbeit, Institut Sozialplanung und Stadtentwicklung
Knupfer Caroline	Responsable de politique sociale au secrétariat général du Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
Kuert Killer Matthias	Responsable du secteur Politique sociale de Travail Suisse
Olivier Sandoz	Directeur général adjoint de la Fédération des Entreprises Romandes
Strohmeier Navarro Smith Rahel	Professeure à la Hochschule für angewandte Wissenschaften, ZHAW, Departement soziale Arbeit, Zurich
Tecklenburg Ueli	Ancien Secrétaire général de la CSIAS
Wächter Matthias	Senior Researcher à la Hochschule Luzern – Wirtschaft
Weber-Gobet Marie-Thérèse	Responsable du domaine de la politique sociale de Procap Suisse, ancienne Conseillère nationale
Martin Wild	Chef de section à la Berner Fachhochschule Soziale Arbeit

7.2 Secrétariat général

Dans le courant de l'année, une nouvelle équipe a repris la direction du Secrétariat général. Depuis le 1.1.15, Christin Kehrli est responsable du secteur Etudes de la CSIAS et ainsi également du secrétariat général de l'ASPS. Franziska Ehrler, ancienne Secrétaire générale, a cherché de nouveaux défis professionnels. Au milieu de l'année, une nouvelle responsable du secrétariat a pu être trouvée en la personne d'Anita Berisha. La constance dans l'équipe a été assurée par Marlis Caputo qui reste responsable de la comptabilité et de la gestion des membres.

7.3 Effectif des membres

En 2015, l'ASPS a enregistré 3 nouvelles adhésions et 10 démissions. Ainsi, l'ASPS compte un total de 244 membres (155 membres individuels et 69 membres collectifs) au 31.12.2014.

En début d'année, le Secrétariat général a analysé les démissions. Celles-ci sont la plupart du temps motivées par des départs à la retraite ou par des réorientations professionnelles. Dorénavant, le secrétariat saisira systématiquement les raisons des démissions et gardera un œil sur le thème de l'effectif des membres. La publicité en vue de recruter de nouveaux membres faite à l'occasion du Congrès annuel bien fréquenté n'a malheureusement eu que peu d'effet à ce jour.

Berne, le 3.5.16